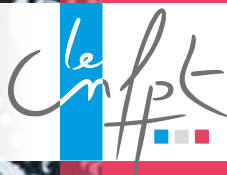




COMPTES RENDUS

DONNÉES 2014

HAUTE-NORMANDIE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



JEAN-MARC VASSE
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL
HAUTE-NORMANDIE

« UN ÉTABLISSEMENT QUI MET LA FORMATION AU SERVICE DES ÉVOLUTIONS DE NOS TERRITOIRES »

Une année 2014 dynamique marquée par une forte augmentation de l'activité et une présence affirmée auprès des collectivités.

Plus que jamais, la délégation régionale du CNFPT de Haute-Normandie se positionne en véritable partenaire des collectivités territoriales. De nombreuses collectivités nous ont fait confiance en 2014 en nous adressant près de 30 000 agents à former. Les services du CNFPT ont organisé plus de 6 000 jours de formation pour répondre à votre demande et ont été attentifs aux besoins exprimés dans les 277 plans de formation que nous avons négociés.

Au regard des chiffres exprimés dans ce livret, il apparaît que les formations sur les territoires sont de plus en plus repérées par les agents et leur fréquentation progresse. Les avantages apportés par les formations organisées en proximité sont nombreux : Les agents se retrouvent en plus petits groupes, ils partagent des préoccupations similaires et l'accès est facilité puisque les stages sont mis en place sur des sites connus et proches. A gagner en proximité, les agents et par conséquent les collectivités, gagnent en efficacité !

Mais l'établissement CNFPT ne perd pas de vue les préoccupations quotidiennes des élus employeurs et accompagnent, dès que cela est possible, leurs projets territoriaux. Les grands thèmes comme la sécurité des agents, la réforme des rythmes scolaires, ou encore les entretiens professionnels restent des sujets sur lesquels vous trouverez un appui auprès des services de la délégation régionale.

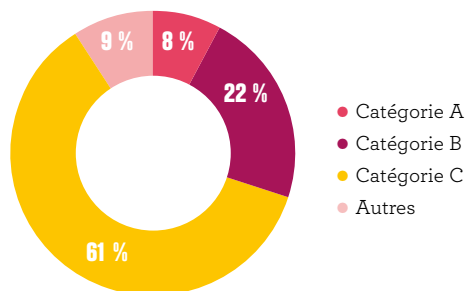
Enfin, avec la transformation territoriale qui se profile à l'horizon 2016, le CNFPT entend se montrer en capacité d'accompagner les agents et les collectivités dans cette période de forts changements, en les dotant d'outils et de compétences en phase avec leurs réalités professionnelles. C'est un défi que les équipes du CNFPT ne manqueront pas de relever à vos côtés.

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

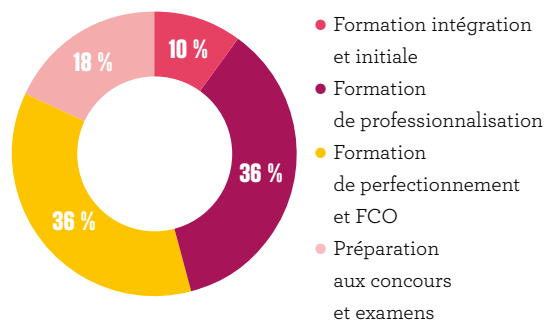
NOMBRE DE STAGIAIRES PRÉSENTS

29 892 STAGIAIRES PRÉSENTS EN 2014
+1,7 % PAR RAPPORT À 2013

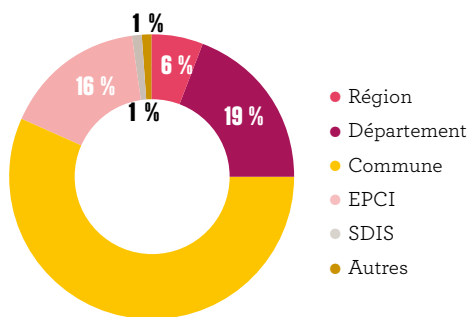
REPRÉSENTATION PAR CATÉGORIE D'AGENTS FORMÉS



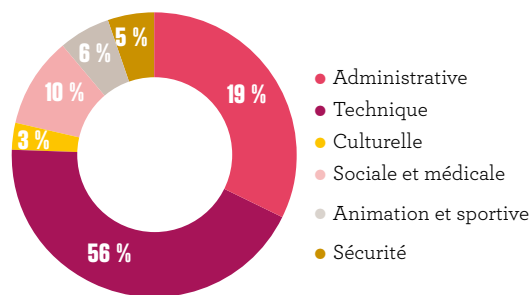
REPRÉSENTATION JFS PAR TYPE DE FORMATION DISPENSÉE



REPRÉSENTATION PAR TYPE DE COLLECTIVITÉS



RÉPARTITION PAR TYPE DE FILIÈRE



466 INTERVENANTS dont
40 % de territoriaux

FORMATION DES AGENTS DE CATÉGORIE A DANS LES INSTITUTS (INSET ET INET)

3 134 JOURS
de formations stagiaires délivrés
par le réseau des instituts.

758 AGENTS
ayant suivi des formations
dans les instituts.

277
Plans de formation négociés.

NOMBRE DE SESSIONS ORGANISÉES

2 875 SESSIONS ORGANISÉES

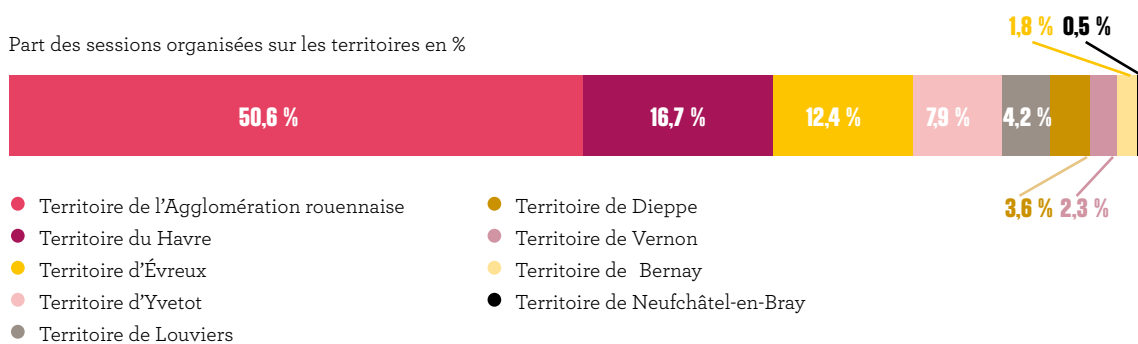
UN NOMBRE TOUJOURS CROISSANT DE SESSIONS DE FORMATION

6 023 JOURS DE FORMATION
+ **10,3 %** PAR RAPPORT À 2013

14,2 %
D'ABSENTÉISME, CHIFFRE EN BAISSÉ
PAR RAPPORT À 2013

LA TERRITORIALISATION

Part des sessions organisées sur les territoires en %



NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

UNIFIER SES PRATIQUES POUR GARANTIR LA QUALITÉ DE SERVICE PUBLIC AUPRÈS DES ENFANTS SUR LE TEMPS DU REPAS

En 2013, la ville d'Harfleur a obtenu la certification NF service restauration scolaire (NF-431). Cette certification garantit une qualité de service public pour les familles et élèves et s'applique à l'ensemble des services de restauration scolaire : l'aménagement des locaux, l'accueil des enfants, le temps du repas, la transparence des échanges et de l'information, la garantie de service public, l'organisation de la vie collective, le personnel des restaurants scolaires.

Suite à l'obtention de cette norme, la ville d'Harfleur s'est tournée vers le CNFPT afin qu'il accompagne par la formation les agents intervenants dans les restaurants scolaires. Au-delà d'une professionnalisation pour son personnel, la volonté de la ville d'Harfleur était également d'unifier ses pratiques et d'imprégner une culture commune autour de la qualité de l'encadrement des enfants sur le temps du repas et de la pause méridienne.

Les formations ont recueilli l'adhésion et la satisfaction des agents quant à cette démarche globale. Ils ont compris l'importance de la mission de chacun au sein de leur équipe pour réussir un pari « gagnant-gagnant » : des équipes professionnalisées, valorisées, confiantes, proposant une alimentation saine et équilibrée à des élèves heureux, curieux, sociables.

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : UNE PRIORITÉ

Le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) s'est associé à la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Haute-Normandie et aux services de l'Éducation nationale de l'Académie de Rouen, pour organiser un cycle de rencontres dédiées au plan national en faveur de l'éducation artistique et culturelle.

Une première journée, intitulée « Quelle stratégie territoriale de généralisation de l'éducation artistique et culturelle en partenariat avec les collectivités territoriales ? », s'est déroulée en janvier 2014 et a initié cette volonté de partage de pratiques entre enseignants, artistes, collectivités et direction régionale des affaires culturelles.

Quatre modules sous forme d'ateliers méthodologiques ont ainsi été proposés durant l'année scolaire 2014-2015. Les thématiques suivantes ont été abordées :

- comment monter une convention locale d'éducation artistique et culturelle ? ;
- les dimensions pédagogique, artistique et culturelle : enjeux et bénéfices des projets ;
- la coordination du projet, la répartition des tâches entre les différents partenaires ;
- le parcours d'éducation artistique et culturel.

De l'avis de tous, ces temps de rencontres ont permis de mieux appréhender les points de vue et contraintes de chacun, d'approfondir les échanges autour d'expériences mais surtout, de faciliter l'articulation des projets artistiques et



culturels entre les différents acteurs, en réfléchissant aux différents enjeux et bénéfices de ces projets, pour les élèves, au sein des classes, pour le développement de la pratique artistique sur le territoire et pour les artistes eux-mêmes.

Le bilan de ces rencontres est très positif : ainsi, de nouveaux projets d'éducation artistique et culturelle croisés sont en émergence, et les différents acteurs ont pu bénéficier des réflexions et expériences pour proposer sur leur territoire des actions spécifiques et adaptées.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL : UNE FORMATION POUR LE PERSONNEL DANS LES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Les ouvrages et réseaux dédiés à la production d'eau potable ou à l'assainissement des eaux usées font l'objet d'interventions régulières et comportent de nombreux risques : exposition aux polluants, étouffement, malaise, noyade...

C'est pourquoi, dans l'objectif d'assurer et de maintenir la sécurité physique et mentale de ses employés, la communauté de l'Agglomération Havraise a sollicité les services du CNFPT afin de mettre en place une formation visant à l'obtention du « Certificat d'aptitude à travailler en espaces confinés - CATEC ».

Conformément à la recommandation INRS R447 et R472 de la CNAMTS, cette action très spécifique a porté sur :

- une journée « pré-requis » sur les notions de balisage, l'utilisation des EPI, la maîtrise de l'utilisation du détecteur de gaz d'appareils respiratoires d'évacuation ;
- une journée « CATEC » surveillant et intervenant sur le repérage des risques spécifiques, les procédures préalables à l'intervention, l'utilisation des équipements de sécurité et leur usage, le maintien des conditions nécessaires au bon déroulement de l'intervention et les procédures d'alerte, de secours et d'évacuation en espaces confinés.

Après une évaluation sur les compétences acquises, chacun s'est vu délivré le CATEC pour une durée de 3 ans. Environ 50 agents ont été formés et certifiés en 2014, et 50 autres agents seront formés en 2015.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

REGROUPER LES AGENTS EN PROXIMITÉ POUR GAGNER EN EFFICACITÉ

En 2014, le nombre de formation organisée en union de collectivités a progressé de 41%. Cette démarche permet aux collectivités de favoriser l'organisation

d'activités de formations mutualisées sur le territoire et adaptées aux spécificités de chacune.



Témoignage de Magalie Oursel, secrétaire de mairie à Serqueux

« Il était difficile pour nous de nous rendre sur Rouen en formation et comme nous avons une salle disponible en mairie, nous nous sommes interrogés sur la possibilité d'organiser une formation chez nous et d'en faire profiter d'autres communes aux alentours. J'ai donc contacté par mail les collectivités des cantons proches pour savoir si elles étaient intéressées par la démarche et ai recensé leurs besoins. Cela m'a demandé du temps mais au final, tout le

monde y gagne. La proximité des communes facilite les contacts et aussi les départs en formation. L'autre avantage, c'est que l'on se retrouve entre collectivités du même territoire, de même taille avec les mêmes soucis, on peut s'entraider et échanger sur nos pratiques.

Cela a permis de rassembler environ 18 collectivités qui sont très preneuses et apprécient l'initiative. Certaines collectivités qui ont entendu parler de notre organisation par le bouche-à-oreille, m'ont contacté à ce sujet pour l'année 2015. »

FORMATION DES EMPLOIS D'AVENIR : UN INVESTISSEMENT DURABLE

La loi du 26 octobre 2012 a confié au CNFPT la mission d'accompagner par la formation, les bénéficiaires d'emplois d'avenir des collectivités territoriales.

Le CNFPT s'engage ainsi à accompagner des jeunes peu ou pas qualifiés, pour leur permettre d'acquérir des compétences et de s'insérer professionnellement. Il offre aux emplois d'avenir, recrutés dans les collectivités territoriales, plusieurs possibilités de se familiariser avec leur nouveau milieu professionnel et,

surtout, de se former à un métier. L'employeur, quant à lui, confie aux jeunes des activités leur permettant d'acquérir une expérience professionnelle et de développer des compétences.

Dans une logique de parcours, l'emploi d'avenir peut aboutir à une pérennisation dans l'emploi créé, à l'acquisition de compétences lui ouvrant de nouvelles perspectives.



Témoignage de James Fécamp, emploi d'avenir, service voirie et éclairage public à la mairie de Dieppe

« J'apprécie d'avoir été recruté sur un contrat emploi d'avenir. Je m'occupe du mobilier urbain à la ville de Dieppe. Je me sens bien sur mon poste, mon activité m'intéresse et on me confie les mêmes missions qu'à un autre agent, il n'y a pas de distinction. On me fait confiance. Ce qui n'est pas mal avec ce contrat, c'est aussi qu'on a la possibilité de se former. C'est vraiment un avantage et ça ouvre

sur de nouvelles perspectives. Par exemple, avant, je ne savais pas ce qu'était la fonction publique territoriale. La formation m'a permis de me situer dans ma collectivité et j'en ai appris plus aussi sur mes droits et devoirs. Je dirais que pour moi, ce contrat est une chance. Cela me permet d'apprendre un métier et de bénéficier de formations pour pouvoir évoluer. »



FOCUS SUR UNE ACTION

PRÉPARATION AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS : UNE EXPÉRIMENTATION EN MARCHÉ

En 2014, les préparations aux épreuves ont fait peau neuve. Les agents bénéficient désormais :

- de séances d'entraînement aux épreuves (apprentissage de la méthodologie et 4 devoirs corrigés) ;
- de séances d'apport de connaissances, indispensables pour affronter les épreuves et disposer de la culture territoriale exigée par les jurys (connaissances sur l'environnement territorial, la fonction publique territoriale et des thématiques propres aux métiers ouverts par les différents grades) ;
- de séances sur la santé et la sécurité au travail pour les agents de catégorie C, les agents préparant les épreuves des grades de Technicien et Ingénieurs territoriaux.

Une expérimentation de cette nouvelle organisation a été menée tout au long de l'année, avec un bilan positif et l'identification des ajustements nécessaires pour l'avenir.

Autre nouveauté : les tests de positionnement. Ils ont été organisés pour certaines préparations et seront quasiment systématiques à partir de 2015. Ces tests ont permis de révéler, pour chaque agent inscrit en préparation aux épreuves, le niveau de lacunes en expression écrite et parfois en mathématiques, quand les épreuves visées comportaient un sujet sur ce domaine. Le test a parfois été un moment difficile à vivre pour les agents (stress, confrontation aux résultats, ...), mais il a permis de donner un coup de pouce aux agents ayant des lacunes en leur proposant une formation Tremplin.

Les formations Tremplin, autre nouveauté expérimentée en 2014, ont été organisées pour les agents de toute catégorie, afin de leur permettre d'optimiser leurs préparations aux épreuves après avoir progressé en expression et/ou en maths. Ces formations ont été très appréciées car elles ont été jugées efficaces mais aussi perçues comme un vecteur d'une culture territoriale partagée grâce aux sujets choisis par les formateurs, en lien avec la vie des collectivités.



Témoignage de Sébastien Tardivel

« À titre personnel, la formation m'a permis de revoir des notions apprises à l'école et oubliées. Cela a enrichi mes connaissances et me sert même aujourd'hui auprès de mes enfants. Sur le plan professionnel, j'ai commencé par passer le concours d'adjoint technique 1ère classe que j'ai réussi, cela m'a donné envie de tenter le concours d'agent de maîtrise et de le préparer. La formation m'a offert la possibilité de me projeter plus loin et de me dire que je pouvais évoluer. Je viens de passer le concours d'agent de maîtrise et me suis inscrit à la préparation au concours de technicien territorial. J'ajouterai aussi que cela m'a permis de sortir de mon quotidien professionnel pour m'enrichir et m'ouvrir sur de nouvelles expériences. »

HANDICAP : ACCOMPAGNER POUR FAVORISER LE RETOUR À L'EMPLOI

Un des axes de la convention FIPHFP - CNFPT a pour objectif de favoriser l'accès aux formations du CNFPT des demandeurs d'emploi en situation de handicap.

Dans ce cadre, le CNFPT a été contacté par Cap Emploi 27, organisme de placement spécialisé dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Les deux organismes ont ainsi collaboré ensemble et proposé à des demandeurs d'emploi en situation de handicap un itinéraire consacré aux fondamentaux des secrétaires de mairie de communes rurales.

L'objectif était de permettre d'acquérir les fondamentaux de base, dans tous les domaines d'activités des secrétaires de mairie de communes rurales et ainsi leur offrir la possibilité de trouver un emploi dans la fonction publique territoriale. Cet itinéraire comportait 20 jours.

Sur les 16 personnes qui ont suivi l'itinéraire de secrétaire de mairie, 86% ont retrouvé un emploi souvent dans de petites communes du département de l'Eure ou bien en remplacement pour une mission temporaire.

Dans la continuité de cette action, une préparation intensive aux épreuves du concours d'adjoint administratif de première classe a été organisée permettant ainsi aux candidats d'augmenter leur chance de réussite au concours. Le dispositif comprenait 5 jours de remise à niveau et 10 jours de préparation aux épreuves et a été proposé à une dizaine de candidats. Au final, 3 ont été admissibles et il leur a été proposé d'intégrer un groupe de préparation aux oraux.

Cette expérience menée avec CAP emploi 27 démontre l'intérêt de poursuivre de telles actions pour favoriser le recrutement de personnes en situation de handicap dans les collectivités.

Une nouvelle édition de l'itinéraire secrétaire de mairie se poursuit en 2015.



Témoignage de Raphaël Foucher

« J'ai intégré la formation de Secrétaire de Mairie, après avoir réalisé un bilan de compétences pour réorienter mon parcours professionnel, (ne pouvant plus exercer mes précédents métiers pour des raisons médicales).

Mon souhait était de pouvoir trouver un emploi de secrétaire de mairie en ayant une préparation et des connaissances qui me démarquent d'autres candidats débutants.

Cette formation m'a été très utile pour faire connaissance avec le métier, ses spécificités de langage, de fonctionnement.

Ce parcours m'a permis d'acquérir des bases de connaissances indispensables pour débiter seule (ce qui est souvent le cas dans les petites mairies).

Concernant l'organisation de la formation, je dois avouer que certains sujets, tant que l'on n'est pas confronté sur poste en réel sont « très compliqués à comprendre » en particulier les finances publiques et plus généralement ce qui a trait à la comptabilité publique en particulier si notre formation de base n'avait pas de lien avec des notions de comptabilité (même privée).

J'ai passé le concours d'adjoint administratif 1^{ère} classe grâce à la préparation proposée par le CNFPT, et même si je n'ai pas été retenue (à 0,60 pts) je recommence la préparation en septembre et souhaite cette fois réussir.

Suite à ce parcours, j'ai trouvé 3 emplois (à temps non complet 15h/15h/8h) dans 3 petites communes, j'ai été stagiaire dès le départ et suis aujourd'hui titulaire. Je suis très contente d'avoir pu intégrer ce parcours, qui m'a apporté les connaissances sans lesquelles je ne pense pas que mes employeurs actuels m'aurait sélectionnée. »



COMPOSITION DU CONSEIL RÉGIONAL D'ORIENTATION DU CNFPT HAUTE-NORMANDIE

REPRÉSENTANTS DES COMMUNES AFFILIÉES AUX CENTRES DE GESTION

TITULAIRE

Jean-Marc VASSE
Maire de Fauville en Caux

SUPLÉANTS

Jean-Claude WEISS
Conseiller municipal délégué
de Notre-Dame de Gravenchon

Claude LEUMAIRE
Adjointe au Maire de Malaunay

TITULAIRE

Gérard DUCABLE
Conseiller municipal délégué
d'Isneauville

SUPLÉANTS

Maria-Dolorès GAUTIER-HURTADO
Maire de Saint Martin du Manoir

Guy SENECAL
Maire d'Arques la Bataille

TITULAIRE

Nathalie LAMARRE
Adjointe au Maire de Vernon

SUPLÉANTE

Marie-Dominique PERCHET
Adjointe au Maire de Louviers

REPRÉSENTANTS DES DÉPARTEMENTS

TITULAIRE

Pascal LEHONGRE
Conseiller Départemental
du Canton de Pacy-sur-Eure
Département de l'Eure

SUPLÉANTS

Perrine FORZY
Conseillère Départementale
du Canton de Gisors
Département de l'Eure

Jean-Pierre LEROUX
Conseiller Départemental
du Canton de Brionne
Département de l'Eure

TITULAIRE

Luc LEMONNIER
Conseiller Départemental
du Canton du Havre 6
Département de Seine-Maritime

SUPLÉANTS

Jean-Christophe LEMAIRE
Conseiller Départemental
du Canton de Dieppe 2
Département de Seine-Maritime

Christelle MSICA-GUEROUT
Conseillère Départementale
du Canton du Havre 6
Département de Seine-Maritime

REPRÉSENTANTS DES COMMUNES NON AFFILIÉES AUX CENTRES DE GESTION

TITULAIRE

Patrick TEISSERE
Maire-Adjoint du Havre

SUPLÉANTS

Olivier MOURET
Maire-Adjoint de Rouen

David ROUSSEL
Maire-Adjoint de Fécamp

REPRÉSENTANTS DE LA RÉGION

TITULAIRE

Charlotte LEMOINE
Vice-Présidente du Conseil
Régional de Haute-Normandie

SUPLÉANTS

Catherine TROALLIC
Conseillère Régionale
Députée de Seine-Maritime

Marc Antoine JAMET
Vice-Président du Conseil
Régional de Haute-Normandie
Maire du Val-de-Reuil

REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS

SYNDICAT CGT

TITULAIRES

Patrick VERDIERE
Mairie du Havre

Pascal LOUIS

SUPLÉANTS

Bertrand FERAMUS
Mairie de Dieppe

Séverine VERDIER
Conseil Général de
Seine-Maritime

Lionel LEMERCIER

Corinne NOVARINI

SYNDICAT FO

TITULAIRE

Maryse TRAVERS
Mairie de Notre Dame
de Bondeville

SUPLÉANTS

Patrick RICHARD
Mairie de Nonancourt

Annick TILLY
SIVOS des Moulins

SYNDICAT CFDT

TITULAIRE

Dominique LESUEUR
Mairie de Dieppe

Djilali MOUSSOUNI

Mairie de Val
de Reuil

SUPLÉANTS

Jean-François CABOT
Mairie de Sotteville les
Rouen

Karine LEBLOND
Mairie de Sotteville les
Rouen

Natacha LECOCQ
Mairie d'Yport

Emmanuel SALOMON
Mairie de Notre Dame
de Bondeville

SYNDICAT FA-FPT

TITULAIRE

**Jean-François
LE MERRER**
SDIS 76

SUPLÉANTS

Laëtitia NICOLAS
SDIS 76

Yannick MAGLOIRE
LA GREVE
SDIS 76

SYNDICAT UNSA

TITULAIRE

Line DENOYER
Conseil Général
de l'Eure (collège
Evariste Gallois)

SUPLÉANTS

Marilyne DIEULOIS
Conseil Général
de Seine-Maritime
(Lycée Marcel Sembat)

Didier LOSAY

LES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Jean Pierre BLANQUET

Retraité de la Fonction Publique Territoriale et Maire honoraire
de Saint-Aubin-les-Elbeuf

Thibaut BEAUTE

Directeur Général Adjoint de la Communauté d'Agglomération
de Cergy-Pontoise et Maire de Notre-Dame-de-l'Isle

LES CONSEILLERS FORMATION RÉFÉRENTS DE TERRITOIRE

1 • LE HAVRE

Fanny LEROY

Cheffe du service solidarité,
services à la population
fanny.leroy@cnfpt.fr
Tél. : 02 35 89 17 69

2 • YVETOT

Anne-Marie PIRES

annemarie.pires@cnfpt.fr
Tél. : 02 35 98 45 74

3 • DIEPPE

FRANCINE SILLIAU

francine.silliau@cnfpt.fr
Tél. : 02 35 89 17 68

4 • NEUFCHÂTEL

Valérie GRIMOULT

Cheffe du service management, pilotage, gestion des ressources
valerie.grimoult@cnfpt.fr
Tél. : 02 35 98 70 22

5 • AGGLOMÉRATION ROUENNAISE

Clémence SABALIC

Cheffe du service évolution professionnelle des agents
clemence.sabalic@cnfpt.fr
Tél. : 02 35 89 17 52

6 • BERNAY

Catherine ollive

catherine.ollive@cnfpt.fr
Tél. : 02 35 89 17 63

7 • ÉVREUX

Stéphanie BRARD

Cheffe du service interventions techniques et développement des territoires
stephanie.brard@cnfpt.fr
Tél. : 02 35 89 17 51

8 • LOUVIERS

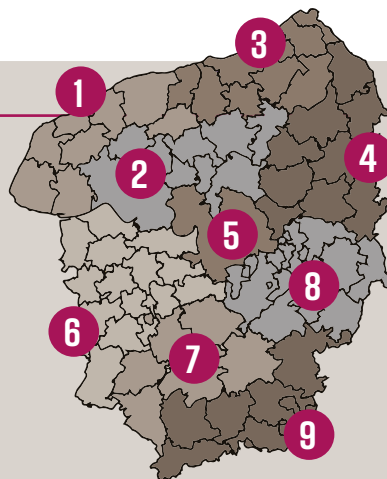
Sophie LE GALL

sophie.legall@cnfpt.fr
Tél. : 02 35 89 17 58

9 • VERNON

Danièle LEBAILLY

daniele.lebailly@cnfpt.fr
Tél. : 02 35 89 17 55



POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER



20, quai Gaston Boulet
76000 ROUEN



99, rue Jules Levesne
76600 LE HAVRE

DIRECTION

Martine François

Directrice régionale
martine.francois@cnfpt.fr

Elisabeth Tocque

Directrice adjointe en charge
de la formation
elisabeth.tocque@cnfpt.fr

Olivier Cammarata

Directeur adjoint en charge
des ressources
olivier.cammarata@cnfpt.fr

Emmanuel Liehrmann

Responsable des systèmes
d'information et de
télécommunication
emmanuel.liehrmann@cnfpt.fr

Sandrine Leroux

Responsable de la communication
sandrine.leroux@cnfpt.fr

SERVICE MANAGEMENT PILOTAGE GESTION DES RESSOURCES

Valérie Grimoult

Cheffe du service
valerie.grimoult@cnfpt.fr

SERVICE SOLIDARITÉ ET SERVICES À LA POPULATION

Fanny Leroy

Cheffe du service
fanny.leroy@cnfpt.fr

SERVICE INTERVENTIONS TECHNIQUES ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Stéphanie Brard

Cheffe du service
stephanie.brard@cnfpt.fr

SERVICE ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE DES AGENTS

Clémence Sabalic

Cheffe du service
clemence.sabalic@cnfpt.fr



ÉVÉNEMENTS

Nombre de journées d'actualité **13**



Journée d'actualité sur la Loi ALUR.



Remise des attestations de fin de formation des savoirs fondamentaux.



Actualité de la commande publique en partenariat avec Le Moniteur.



Journée d'actualité sur l'intercommunalité.

Et aussi de nombreuses journées d'actualité sur le thème de la dématérialisation de la chaîne comptable



Journées d'actualité à Évreux sur les élections professionnelles, en partenariat avec les centres de gestion de l'Eure et de la Seine-Maritime.

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DÉLÉGATION RÉGIONALE HAUTE-NORMANDIE
20, QUAI GASTON BOULET – 76000 ROUEN
TÉL. : 02 35 98 24 30 – FAX : 02 35 71 20 69
WWW.CNFPT.FR
